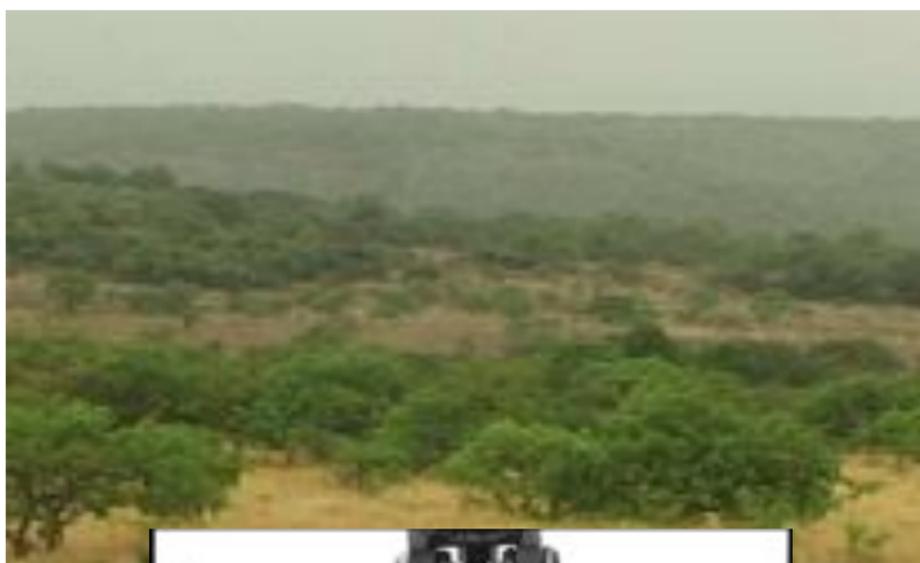


FALEA MALI

AFRIQUE DE L'OUEST

AVANT



Pelle pour extraire l'uranium photo Robert del Tredici

APRES ?



Des tas de déchets radioactifs pollueront pendant des millénaires photo Robert del Tredici

LA MENACE D'UNE MINE D'URANIUM...

FALEA MALI

AFRIQUE DE L'OUEST



La Commune de Faléa est située dans l'Ouest du Mali et touche les frontières de la Guinée et du Sénégal.

La population est estimée à 17 000 habitants. En majorité jeune (plus de la moitié entre 15 et 40 ans) et féminine (à environ 62%), elle se répartit entre les ethnies dialonké, malinké, peul et diakhanké.



voir
tableau 2



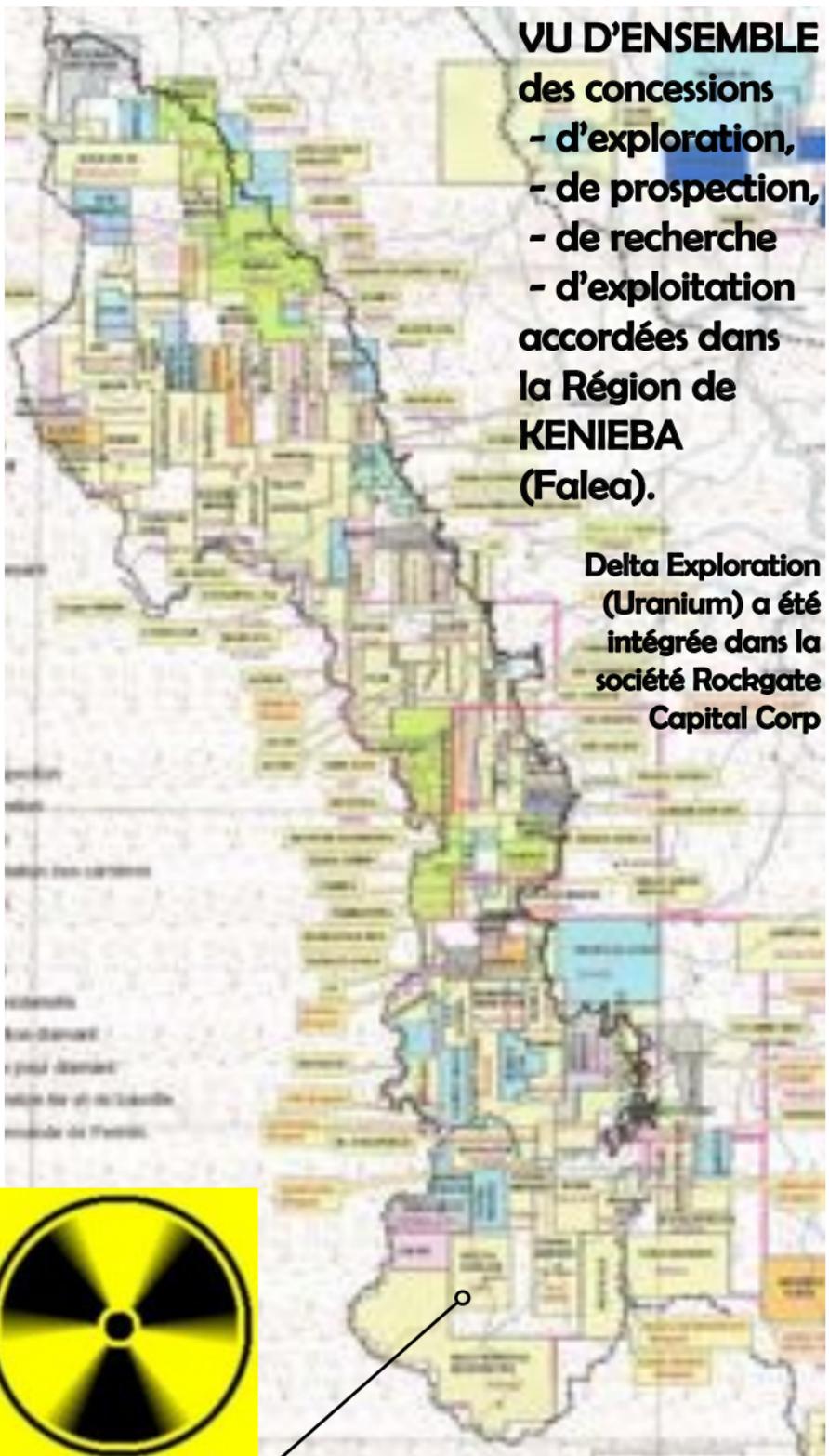
Faléa



FALEA MALI AFRIQUE DE L'OUEST

La conférence de Berlin 1884/85 organisa le partage et tira les frontières du continent africain. Aujourd'hui les MULTINATIONALES s'accaparent les richesses des terres arrables et du sous-sol.... L'uranium à FALEA est exploré par ROCKGATE CAPITAL CORPORATION.

Et l'exploitation par AREVA ?



Surfaces

Commune de Faléa

Rockgate Capital Corp

IAMGOLD, Touba Mining, Or

CAMEC

Population

Uranium

400 km²

Or

150 km²

Bauxite

300 km²

88 km²

? km²



FALEA MALI

AFRIQUE DE L'OUEST

Voilà une vingtaine d'années, la multinationale française COGEMA - aujourd'hui AREVA - a découvert à Falea des gisements d'uranium, de cuivre et de bauxite. En 2007 le gouvernement malien a conclu un accord avec la société canadienne DELTA EXPLORATION, aujourd'hui ROCKGATE CAPITAL CORP, pour la future exploitation de ces matières premières ? Les clauses du contrat ne sont pas publiques.

**Extrait du rapport de mission à Faléa¹:
L'accès aux documents officiels s'est avéré très difficile. En effet, l'acquisition des cartes géologiques, régionales et des concessions minières, l'obtention des plans et programmes de désenclavement routier et d'équipements sont facilitées et devenues ordinaires, banales pour les investisseurs mais exceptionnelles, chères et compliquées pour la société civile.**

1 - Mission de l'ARACF (Ass. des Ressortissants et Amis de la Commune de Faléa) qui s'est rendue en mai 2010 à Faléa.

Ni le conseil des Sages, ni le conseil municipal « moderne » - instauré depuis 1995 (!)- ni la population n'ont été officiellement informés ou consultés. En 2008 une piste d'atterrissage a été construite, qui se termine à environ 50 m du Centre de Santé Communautaire (CESCOM).



Faléa, piste d'atterrissage
Photo Rockgate

FALEA MALI AFRIQUE DE L'OUEST

Au Mali, quelque 60 permis d'exploration ou d'exploitation sont accordés chaque année aux sociétés minières étrangères. Dans cette course à l'extraction des ressources minières promue par le gouvernement malien, l'uranium et la bauxite occupent une place de choix. Le plus important potentiel d'uranium se trouve dans la commune rurale de Faléa, dotée d'une biodiversité et d'une richesse culturelle exceptionnelles.



Vue aérienne Faléa et piste d'atterrissage
Photo Rockgate

Traditionnellement au Mali, la terre n'appartient à personne.

Ce sont les « Maîtres de la Terre » qui attribuent les superficies à ceux et celles qui la travaillent. Celui qui creuse un puits ou plante un arbre sur une terre attribuée par le «Maître de la Terre» se voit reconnaître le droit coutumier de cultiver la terre qu'il a mise en valeur. Le régime traditionnel est porteur de la sagesse ancestrale de ne pas transformer le sol en propriété privée ni marchandise. La terre est un bien commun non reproductible.



Boukari KEITA, chef de village traditionnel de Faléa

FALEA MALI

AFRIQUE DE L'OUEST



La terre un bien commun non reproductible.

La speculation à courte terme remplace aujourd'hui la sagesse. L'Etat malien inspiré par les institutions héritées de la colonisation française brade richesses et tradition.

Toutes les terres, qui ne sont pas protégées par un titre de propriété, reviennent de facto à l'Etat. Selon le nouveau Code minier du Mali, adopté en 1999, il revient au ministère des Mines d'accorder aux titulaires des titres miniers d'exploitation la propriété des substances minérales ou fossiles qu'ils extraient.

Une nouvelle répartition administrative¹ a été décidée par les autorités centrales en 1995. Le droit moderne se superpose aux instances traditionnelles dans les villages.

Les maires et conseillers municipaux sont élus depuis 1999. (!) Le droit coutumier, qui ne repose sur aucun cadastrage ni titre de propriété, est remplacé par une procédure d'accès à la propriété coûteuse et longue : succession d'enquêtes publiques, d'autorisations agrémentées de nombreux délais légaux.

« Derrière le paravent d'une démocratie moderne, c'est un pouvoir unilatéral qui s'exerce face à des populations totalement coupées des décisions qui les concernent »

Arlette Senn Borloz, juriste et anthropologue.

¹ Une copie collée de l'organisation territoriale française.

FALEA MALI AFRIQUE DE L'OUEST

Comprendre la culture des autres...

Méthodes de cultures



Défrichage et brulis typiques sur la «forêt claire» de la «savane arborée». C'est une opération de préparation des champs avant la pleine saison des pluies et des travaux agricoles. Les plantes non utilitaires sont abattus, découpés et brûlés. Les arbres secs sont ramenés à la maison pour servir de bois de chauffage. On épargne les plantes qui fournissent des produits de consommation ou des médicaments traditionnels aux hommes. D'ordinaire, la terre ainsi préparée est cultivée sur une période s'étalant sur 3 ou 5 ans au bout desquels elle est mise en jachère. La famille défriche alors de nouveaux champs.

Ce genre de paysage, lorsqu'il ne comporte pas de troncs d'arbres coupés, correspond à des feux de brousse annuels destinés à protéger les habitats et les gens, qui se déplacent entre les hameaux, contre les fauves, les serpents et la mouche tsé-tsé. Ces feux exécutés de façon précoce n'ont pas d'impacts négatifs majeurs sur le couvert végétal.

Le sacré



Canari sacré, contenant des objets aux pouvoirs magiques enfouis sous la terre et du gravier. Ce canari (petite jarre en banco cuit), non entièrement enterré (son ouverture étant mise à découvert) reçoit ici une libation accompagnée de paroles incantatoires de Boukari Keïta, chef de village traditionnel de Faléa, dans le but d'apaiser les cœurs des habitants, d'éteindre les feux des conflits internes, les torrents des tensions entre habitants, réaffirmer et consolider davantage la cohésion et la solidarité souhaitées par la mission de l' Association des Ressortissants et Amis de la Commune de Faléa ARACF.

FALEA MALI AFRIQUE DE L'OUEST

Le sacré... un tas de pierres ?



Au « Kalaagana » (cimetière des héros dialonké de Faléa, équivalent du Panthéon) «intra muros» du village de Faléa : la tombe (amas de pierres reposant sur les os crâniens) du « Manga » (souverain) *Dali Daga Keïta*, grand défenseur du pays de Fontofa (nom en dialonké du village de Faléa) contre les attaques venant du Foulawa (« pays des Peuls » en langue dialonké). *Dali Daga Keïta* fut le successeur de son frère aîné *Dali Sanga Keïta*, cofondateur et premier chef du village de Faléa. Devenu lieu de culte et de sollicitation de ces ancêtres pour protéger la communauté contre les agressions extérieures (razzias, invasions) et ses habitants contre tous les maléfices. On y formule également des vœux de santé et de bonheur. Ces rituels sont marqués par des offrandes.

«Gankhouran» spectacle, danse et cérémonie entre les deux monde du cosmos et de la réalité de l'univers, qui est une et indivisible...

Le «Gankhouran» de la



Commune de Faléa est le symbole le plus représentatif et le plus populaire des cultures mandingues du Cercle de Kéniéba (malinké, diakhanké et dialonké)..

Utilitaire et sacré ...



La petite calebasse à semences du paysan Sory Mané est un objet à double fonction : à la fois ustensile-outil et symbole de fertilité, de reproduction, de resurgissement de la vie ...

FALEA MALI AFRIQUE DE L'OUEST

8



Un puits et une place dans la Commune de Faléa

Depuis 2009 un avion de transport Antonov emporte à un rythme hebdomadaire les carottes extraites tous les 200 mètres - à 300 mètres de profondeur - vers un laboratoire sud africain chargé d'établir une cartographie pour l'exploitation, souterraine ou à ciel ouvert.



Encore la piste de l'aéroport du village Faléa

Extrait du rapport de mission à Faléa:
L'extension de la piste d'aérodrome de Faléa par Rockgate : Les travaux ont été réalisés avec l'accord du Ministère des Transports et de l'Équipement mais sans être avalisés par l'autorisation officielle du Ministère de l'Environnement pourtant stipulée par la loi malienne.

FALEA MALI AFRIQUE DE L'OUEST



Foreuse de carottage de Rockgate à Faléa
Photo Rockgate

Extrait du rapport de mission à Falea:

L'insalubrité et les nuisances causées par la base opérationnelle de Rockgate dans le champ d'un paysan et les morts successives et suspectes de quatre vaches en gestation appartenant à une famille d'agriculteurs aux abords des points de carottage situés dans la zone de prospection.



Une vache s'abreuve à Faléa à côté d'un trou de carottage non isolél'eau de la nappe déborde ...

Extrait du rapport de mission à Falea:

La délégation a dû constater qu'aucun des points de carottage n'a été sécurisé selon les normes environnementales internationales en vigueur.

L'ARACF (Association des Ressortissants et Amis de la Commune de Faléa) a eu l'impression que tout est fait pour

FALEA MALI

10

AFRIQUE DE L'OUEST

.....contaminer le plus rapidement possible les surfaces de la future concession en vue d'une exploitation à ciel ouvert en chassant les agriculteurs des terres de culture. Il est, pour le moins, incompréhensible que les trous de carottages soient toujours accessibles aux animaux et qu'ils ne soient ni protégés ni étanchéifiés.



Un trou de carottage non isolél'eau de la nappe déborde ...



Sur ce terrain de 150 km² le sous-sol sera creusé par des excavatrices gigantesques et transformé en farine dans des broyeurs pour en extraire ensuite les matières premières convoitées, à l'aide de l'eau de la nappe phréatique et de poisons caustiques.

FALEA MALI AFRIQUE DE L'OUEST



Paysage de Faléatransformé en poussière ?

Des millions de tonnes de poussières farineuses devront ensuite



Engin dans une mine du Niger

être stockées de manière à ce que les composés d'uranium non utiles à la transformation industrielle ne dégradent pas l'environnement et n'atteignent pas la nappe phréatique - si par bonheur il en reste encore une goutte.

« Au lieu de laisser l'uranium reposer dans les couches géologiques, des régions entières sont contaminées et détruites. Au coeur de *bombes à retardement* nommées centrales nucléaires, on transforme l'uranium en électricité et on cède ses déchets radioactifs pendant des centaines de milliers d'années à nos descendants ».

Michel Seloui

FALEA MALI

AFRIQUE DE L'OUEST

Au Niger où Rockgate et AREVA exploitent des mines d'uranium on utilise les réserves en eau fossiles non renouvelables.



NIGER: mine d'uranium

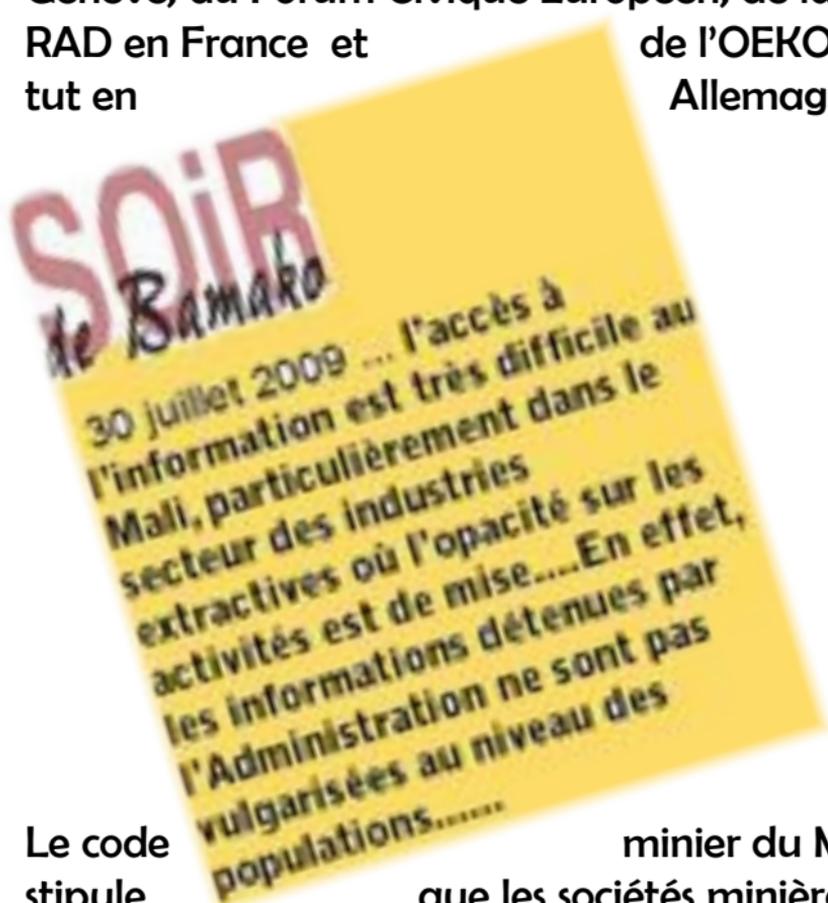


FALEA MALI

AFRIQUE DE L'OUEST

EVITER LE PIRE

L'association des ressortissants et des amis de Faléa - ARACF - qui a son siège à Bamako se mobilise pour faire valoir les droits de la population de Faléa. Elle entend mener des expertises indépendantes et solliciter la solidarité internationale. Elle a déjà acquis l'appui de la ville de Genève, du Forum Civique Européen, de la CRII-RAD en France et de l'OEKO-Institut en Allemagne.



Le code minier du Mali stipule que les sociétés minières doivent produire une étude d'impact sur l'environnement - l'EIES - pour obtenir un permis d'exploitation comprenant l'identification, la description et l'évaluation des effets des projets sur l'homme, la faune et la flore, le sol, l'eau, l'air, le climat, le paysage et le patrimoine culturel.

Le conseil de Dr Gerhard Schmidt du «OEKO Institut» (www.oeko.de) adressé à l'ARACF :
«Pour éviter des effets environnementaux dévastateurs, il importe aussi de conditionner le permis d'exploitation minière à l'instauration d'un fonds indépendant doté de moyens financiers suffisants pour couvrir les frais de remise en état de la mine à la fin de l'exploitation et garantir la sécurisation des déchets»

FALEA MALI

AFRIQUE DE L'OUEST

EVITER LE PIRE



Stage de formation à la CRIIRAD avec Bruno Chareyron

L'étude du point zéro

Avant l'exploitation des mines d'uranium établir une carte de la contamination radioactive naturelle de la région. Le lobby nucléaire prétend ailleurs que l'avènement de malformations, cancers etc ne serait que tout à fait ordinaire et dû au « gisement d'uranium naturel », indépendante des millions de tonnes de matériaux hautement radioactifs traités par l'exploitation industrielle.



Prof Many Camara (ARACF) dans son village natal Faléa. Formation de 12 habitants et relevé des doléances.

FALEA MALI

AFRIQUE DE L'OUEST

EVITER LE PIRE

Extrait du rapport de mission à Faléa:

Pour une étude systématique du point zéro il va falloir contourner un obstacle majeur: la grande difficulté que rencontre la population locale pour circuler librement dans les zones d'activités de prospection de Rockgate, et ce, en dépit des dispositions de la Loi malienne qui n'accorde à la société minière que la propriété du minerai dans le sous-sol. A cet égard, le cas de l'exploitation de la mine d'or de Kondoya, sur le territoire de la commune de Faléa, est exemplaire. On y a procédé à l'expulsion manu militari des agriculteurs traditionnels locaux hors des zones attribuées à une société minière.

L'autorité administrative (le Préfet) a ordonné le déguerpissement des orpailleurs artisanaux qui vivaient sur les lieux depuis plus de 40 ans au profit d'un opérateur industriel étranger. Ainsi l'économie traditionnelle existante, base de vie matérielle des communautés locales disparaît.



La mission ARACF à Faléa mai - juin 2010

La ville de Genève a décidé de parrainer cette étude et le laboratoire de recherche nucléaire français, citoyen et indépendant, CRIIRAD accompagne son suivi. Genève « ville gardienne » de l'étude point zéro à Faléa, déposera ces données dans un endroit «au dessus de tout soupçon.»

With the support of the City of Geneva Switzerland
Avec le soutien de la Ville de Genève Suisse



FALEA MALI AFRIQUE DE L'OUEST EVITER LE PIRE

L'expertise citoyenne: l' Etude d'impact environnemental et social EIES

L'étude d'impact environnemental et social - EIES - sera d'autant plus convaincante qu'elle sera indépendante des intérêts miniers.

A Faléa, ROCKGATE CAPITAL CORP a confié en avril 2010 à Golder Associates, société d'expertise et de conseil en environnement, constituée de près de 7000 employés basés dans plus de 150



Formation à Faléa

bureaux dans le monde, le soin de réaliser l'EIES. Celle-ci devra notamment « identifier les points sensibles et les enjeux - clés qui pourraient affecter la mise en œuvre du projet » (communiqué de presse de Rockgate, 26 avril 2010).

Une chance pour Faléa ?

Golder Associates: Corporate social responsibility
 ...ethical business practices ...transparency in corporate operations and governanceengagement and outreach to stakeholders affected by our operations and our projects
philanthropy to support important causes

FALEA MALI

AFRIQUE DE L'OUEST

EVITER LE PIRE

Pour déterminer et préparer à temps l'expertise citoyenne, l'ARACF n'a pas encore reçu les informations concernant l'échéancier de l'étude d'impact environnemental et social (EIES – EIA). Pourtant Le gouvernement du Mali a adhéré à l' « Environmental impact assessment and environmental audit capacity building in both public and private sectors », programme mis en place par International Resources Group (IRG – USAID). ARACF est depuis juin 2011 officiellement membre de la commission de concertation mise en place par le gouvernement d'alors. Malgré cela: les seules sources fiables (?) pour le moment sont les indications publiées par Rock-gate sur son site. L'ARACF souhaite vivement une plus grande disponibilité d'informations gouvernementales.

Depuis juillet 2011 la radio locale émet pour une information de la population dans les quatre langues africaines parlées par les habitants de Faléa (peulh, maliké, dialonké et diakhanké).



Depuis le studio de Radio FALEA image extraite du vidéo-clip visible sur le site www.falea21.org

FALEA MALI

AFRIQUE DE L'OUEST

EVITER LE PIRE

Renforcer les acteurs institutionnels malien comme l'AMARAP

Extrait du rapport de mission à Faléa:

Le refus de Rockgate de collaborer avec les acteurs citoyens et les menaces inexprimées qui planent sur eux, nécessitent de solliciter le concours de l'Agence Malienne de Radioprotection - AMARAP. Cette institution est habilitée par la loi malienne à demander des informations précises à la compagnie minière.

AMARAP est autorisée à intervenir, à travers des contrôles inopinés et à procéder à des mesures de la radioactivité sur le périmètre de prospection. Elle peut contraindre Rockgate à cesser immédiatement les pratiques incriminées. C'est la raison pour laquelle les ressortissants et amis de la commune de Falea ARACF ont noué un partenariat avec l'AMARAP.



La piste de l'aéroport traverse le village Faléa

FALEA MALI AFRIQUE DE L'OUEST

POUR EVITER LE PIRE UN RESEAU DE SOLIDARITE EST INDISPENSABLE

Trouver dans une cinquantaine de régions du Monde des correspondants avec les habitants de la Commune de Falea. Créer des liens solidaires avec des villes et des villages à l'exemple de GENEVE.

Tout cela a permis jusqu'à présent de

- contraindre ROCKGATE CAPITAL CORP pour respecter un peu plus la population ;
- la mise en place d'une cabine téléphonique pour le village - unité de communication satellitaire qui sert également pour la radio locale, qui émet depuis juillet 2011
- l'organisation à Bamako en mars 2012 d'une conférence internationale en coopération avec IPPNW (*Médecins pour la prévention d'une guerre nucléaire - Prix Nobel 1985*) et uraniumnetwork.de et la participation de nombreux scientifiques de quatre continents

et permettra de

- organiser la formation et l'information des habitants des 21 villages de Falea et du cercle de Kéniéba sur leurs droits, l'uranium et ses conséquences sur la santé et l'environnement ;
- créer ainsi un rapport de force et d'information qui donnera à la population de Falea la possibilité dans le cadre d'une consultation populaire en fin 2013 début 2014 de donner leur avis devant les autorités maliennes sur l'ouverture de la mine en connaissant les véritables enjeux et conformément à leurs intérêts propres, actuels et futurs;
- de sauver éventuellement une des dernières réserves naturelles du Mali.

POUR EVITER LA DESTRUCTION DE LA COMMUNE DE FALEA, LA CREATION D'UNE ANTENNE UNIVERSITAIRE PLURIDISCIPLINAIRE APPUYEE PAR DE NOMBREUSES UNIVERSITES EST ENVISAGEE



Cet antenne universitaire à Faléa accueillerait des étudiants, doctorants et diplômants pour passer quelques semaines ou quelques mois comme hôtes à Faléa et pour leur permettre d'analyser et d'étudier les changements en cours sous leurs aspects géographiques, géologiques, écologiques, ethnologiques, économiques, sociologiques, culturels et historiques. Des bourses pour les étudiants et une minuscule infrastructure de communication satellitaire désenclavera la population de Faléa et permettra aux stagiaires, étudiants, doctorants d'effectuer des études véritables sur place, d'élaborer par exemple un code de bonne conduite pour une exploitation des matières premières, respectueuse des habitants, des procédures démocratiques, de l'autonomie communale et des intérêts du pays.

CONTACT

ARACF (Ass. des ressortissants et amis de la Commune de Falea)

ACI Baco-Djicoroni,
Rue 573, Porte 682

BAMAKO, Mali

Tél : 00223 20 28 11 43

E-mail : faleadounia@yahoo.fr

www.falea21.org

FCE

(Forum Civique Européen)

St Johannis Vorstadt 13

CH 4056 Bâle SUISSE

Tél : 0041 61 262 01 11

lammler@forumcivique.org

www.forumcivique.org



APPEL DE LA COMMUNE RURALE DE FALEA ET DU CERCLE DE KENIEBA MENACES PAR LE PROJET D'UNE MINE D'URANIUM

SANS RESPECT DE LA DEMOCRATIE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT PAS D'EXPLOITATION MINIERE

Partout, et en particulier sur le continent africain, nous assistons aujourd'hui à une course intense aux matières premières et aux terres agricoles. Le respect de l'environnement, la justice sociale et les principes élémentaires de la démocratie sont piétinés par des investisseurs internationaux poussés par leur soif de profit.

Les autorités publiques et les populations n'ont que des connaissances limitées sur l'exploitation industrielle de ces matières premières. Les institutions étatiques sont dépourvues de moyens et sans compétences techniques. Le cadre juridique est adapté aux intérêts des sociétés d'extraction et par contre inconnu des populations.

C'est le constat amer que les habitants de la petite commune de Faléa, dans le Cercle de Kéniéba au sud-ouest du Mali, proche des frontières avec le Sénégal et la Guinée, ont dû faire. Avec leur municipalité et l'appui de l'association ARACF (Association des Amis et Ressortissants de la Commune de Faléa) et des élus du Cercle de Kéniéba, ils se sont mobilisés depuis 2010 contre le projet d'une mine d'uranium sur leur territoire.¹ Grâce à la solidarité de quelques ONG et de municipalités comme la Ville de Genève, les habitants de Faléa ont ainsi réalisé une étude du « point zéro radiologique », mis en place une unité de communication satellitaire, animé des séances de formations et créé une radio locale pour diffuser des connaissances sur l'extraction minière, le cadre légal et les droits des citoyens dans les quatre langues parlées par les populations. En collaboration avec l'IPPNW² et l'uranium-network, l'association ARACF a organisé à Bamako en mars 2012 une conférence internationale sur le thème Uranium Santé et Environnement.³

Une mine d'uranium à Faléa détruirait le village, les terres agricoles, les lieux sacrés, le patrimoine culturel, une faune et une flore particulièrement riches mais également cette ressource vitale qu'est l'eau des nappes géologiques et phréatiques.

¹Les parlementaires Eva JOLY et Michele RIVASI après leur visite à Faléa en mars 2011 ont adhéré à l'Association ARACF

²Internationale des Médecins pour la prévention de la guerre nucléaire

³ <http://www.falea21.org/spip.php?article33>

Les habitants de Faléa ne négligeront rien pour faire valoir leur **22**
opposition à la mine d'uranium dans le cadre de l'Etude d'Impact
Environnemental et Social (EIES) prévue par le code minier du Mali et
ses textes d'applications. Ils souhaitent organiser une consultation po-
pulaire qui donne voix à chaque habitant des 21 hameaux et villages
de la Commune.

**Mais depuis janvier 2012, la grave crise politique et insti-
tutionnelle qui traverse le Mali menace sa souveraineté, la
réussite de tout processus démocratique et le respect des
droits des populations.**

C'est la raison pour laquelle la Commune de Faléa et le Cercle de
Kéniéba appellent les municipalités, les ONG et les femmes et les hom-
mes de bonne volonté de par le monde à signer cet appel. Un grand
nombre de signataires peut garantir le bon déroulement de la consulta-
tion populaire qui sera organisée en novembre 2013¹ par la Commune
Rurale de Faléa et l'ARACE. Il garantirait le respect de la décision des
habitants de Faléa.

L'Union européenne a conclu un « partenariat stratégique » avec le
continent africain. Selon la Commission européenne « ce partenariat
est le seul partenariat stratégique de continent à continent conclu par
l'UE ». Entre autres il a pour but de « promouvoir la gouvernance, la
démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme, dans leurs dimen-
sions politique et économique à tous les niveaux.² »

Cet appel s'adresse donc aussi aux instances de l'UE, et les invite à
démontrer visiblement qu'il soutiennent l'exemple de Faléa et qu'ils
sont disposés à promouvoir le respect de la démocratie, des droits de
l'homme et de l'environnement, afin d'éviter que l'Initiative européen-
ne pour les matières premières ne dégénère en pillage des ressources
du sous sol africain.

**Pour signer cet appel et
tous compléments
d'information:
www.falea21.org**



Jardin à Falea...

¹ La date dépendra de l'évolution de la situation politique au Mali

² http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_COM_2010_634_relations_ue_afrique_fr

BANNIR LES MINES D'URANIUM

Appel pour une interdiction globale des mines d'uranium
(Adoptée le 29 août 2010 par le conseil international des médecins et
physiciens pour la prévention de la guerre nucléaire, IPPNW)

Considérant que:

L'extraction du minerai d'uranium et la production d'oxyde d'uranium sont des activités irresponsables qui entraînent de graves menaces pour la santé et l'environnement et que les deux processus impliquent un risque incalculable pour la paix mondiale et sont un obstacle au désarmement nucléaire,

Le Conseil International d'IPPNW déclare:

que des mesures appropriées soient prises pour interdire l'exploitation des mines d'uranium dans toutes régions du monde.

Les arguments sont les suivantes :

L'uranium contamine les nappes phréatiques et la radioactivité persiste dans les amoncellements, les débarras et les bassins d'évaporation. L'uranium et ses produits de dégradation sont hautement toxiques. Ils attaquent les

organes internes et le système respiratoire. Des études scientifiques ont montré que les maladies suivantes peuvent être causées par le radon, l'uranium et ses éléments de décomposition: les cancers bronchique et pulmonaire, les tumeurs de la moelle osseuse, de l'estomac, du foie, de l'intestin, de la vésicule biliaire, des reins et de la peau; des leucémies et autres affections hématologiques ainsi que des malformations de naissance et des troubles psychologiques.

Près des trois quarts de l'uranium produits dans le monde sont extraits de territoires appartenant à des peuples indigènes. Les habitants des régions touchées sont vulnérables aux expositions radioactives

avec des risques sanitaires à court et à long terme et des menaces génétiques. Tout comme l'eau contaminée affecte la santé, l'énorme consommation d'eau dans les régions minières entraîne des dégâts écologiques et économiques – qui, à leur tour, sont dommageables pour la santé humaine. Le pompage d'eau assèche les nappes phréatiques et mène à la désertification ; plantes et animaux meurent, les habitants perdent leurs moyens de subsistance traditionnels et toute leur culture est menacée. [...] Cesser l'exploitation de l'uranium s'impose afin de restreindre sa disponibilité à usage militaire ou pour la production d'énergie nucléaire. Le problème des déchets nucléaires reste insoluble. [...] Interdire l'exploitation d'uranium diminue le risque de prolifération. L'uranium serait plus rare, ce qui accélérerait l'abandon de l'usage civil du nucléaire.

**L'interdiction de l'exploitation de l'uranium encouragerait
la sortie de l'énergie nucléaire irresponsable
et favoriserait le passage aux énergies renouvelables.**



www.nuclear-risks.org
www.ippnw.de
www.falea21.org